L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX No 73 RUE DE CHARTRES
NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 11 JUIN.

Louisiane.

Nous lisons dans le *Louisianais* :

— Le comité démocrate-conservateur s'est réuni samedi dernier, et il était presque au complet, comme vous pouvez voir par le procès-verbal ci-contre.

Nous constatons avec plaisir la bonne volonté, l'activité et l'accord parfait du dit comité.

Il y a longtemps que la paroisse St. Jacques n'avait été si bien et si démocratiquement représentée. Et si nos adversaires nous reprochent l'aristocratie, comme c'est leur ordinaire habitude, ils ne pourront nous reprocher que l'aristocratie de l'intelligence, de la moralité et du travail.

Personne ne leur fera le même reproche.

Quant aux délégués élus pour la convention du 1er juillet, voici leurs noms, sauf pour le 3ème district :

1er dist., Liv. Bourgeois, F. M. Brignac, Emile Laiche.—2ème dist., F. P. Poché, J. Gentil, L. Remy.—3ème dist., J. Dornier, J. A. Drouhet, J. R. Winchester.—4ème dist., Dr P. R. Mélançon, Ar. Bourgeois, Arm. Letulle.—5ème dist., J. L. Gaudet, R. Esterbrook, P. Ganier.—7ème dist., Fel. Wagnespack, L. Rome et Flo. Tassin.

Nous lisons dans la *Sentinelle de Thibodaux* :

L'AFFAIRE THIBERGE DEVANT LA COUR. —L'ouverture de la Cour de District a eu lieu lundi 3 du courant. La première affaire présentée, est celle de Mr. Thiberge, accusé d'avoir tué sans nécessité un misérable qu'il arrêtait en sa qualité de député shérif. Nous ne reviendrons pas sur cette cause qui depuis plus de six mois occupe le public et divise les opinions. Mais nous ne pouvons passer sous silence l'inqualifiable décision du juri.

Après les plaidoiries et avant que le juri ne se retira dans sa chambre, le juge lui donna quelques instructions, relatives à l'application de la loi et écrivit sur un papier qui fut remis au foreman l'intitulé de diverses sentences qu'il pouvait prononcer. Après une assez courte délibération, le juri donna avis qu'il était d'accord et prêt à donner sa décision. Il fut introduit devant la Cour, un silence grave et profond se fit subitement, l'attention de tous était suspendue aux lèvres du foreman, la vie d'un homme était en jeu, chacun comprenait l'importance du verdict qui allait être rendu, quoique cependant le plus grand nombre croyait et attendait un acquittement, c'est alors que le chef du juri prenant la parole prononça le verdict de *Guilty* (coupable.)

Dépeindre la pénible émotion qui saisit l'auditoire est impossible: la foule s'écoula rapidement, mais pour se reformer de suite par groupes dans les rues; c'est en ce moment que des membres du juri furent interpellés et questionnés et que l'on s'apperçut qu'ils n'avaient pas compris l'importance du jugement qu'ils venaient de rendre.

Ils avaient cru en le déclarant *Guilty* lui infliger seulement une légère peine, six mois de prison au plus, et c'était à la corde qu'ils l'avaient condamné. Cette nouvelle s'étant répandue rapidement, l'avocat de l'accusé en fut averti et après information, il a présenté à la Cour un affidavit relatant le fait.

Au moment où nous écrivons ces lignes, jeudi 8, le juge ne s'est pas encore prononcé. Nous attendons sa décision pour l'annoncer.

Devant une pareille erreur de la part d'un juri, nous nous demandons si cette institution peut être soutenue plus longtemps dans les conditions actuelles. Non, l'opinion publique s'est déjà prononcée contre elle partout, la justice avec une pareille base est impossible et il est à désirer que la Législature s'occupe sérieusement de réviser le système actuel.

La décision du juge a été rendue. Il refuse toute nouvelle audition de la cause. Il ne reste plus à son avocat que l'appel à la Cour Suprême, ou le recours en grâce.

LES TROUBLES EN BULGARIE.—Nous recevons, dit le *Mémorial diplomatique*, d'un de nos correspondants de Belgrade ces renseignements suivants :

Les troubles en Bulgarie ont été préparés de longue main par des émissaires étrangers : l'incident de Salonique a été exploité par ces meneurs pour rallumer l'incendie. Le territoire insurgé se trouve entre Philippopoli et Sofia. Les insurgés, demi-barbares qu'ils sont, incendient leurs propres villages et se retirent avec leurs familles et leurs bestiaux dans les montagnes. Ils sont au nombre de 6 à 8,000. Les troupes turques qui les poursuivent se composent de 8 bataillons d'infanterie et d'une bonne artillerie de canons Krupp.

La Serbie et le Monténégro se sont mis d'accord pour prendre part à la lutte; ils se proposent d'arracher à la Turquie l'Herzégovine et la Bosnie pour les partager entre eux. La diplomatie russe et autrichienne n'est plus écoutée en Serbie. Le nouveau ministère Ristich-Gruich-Stevtcha a été formé en dépit des protestations de la Russie et de l'Autriche. Ces trois ministres sont les ennemis de l'Autriche, et le prince Milan n'aime ni M. Ristich ni l'Autriche. Mais ce prince était placé dans l'alternative de subir un triumvirat ministériel qui lui est imposé par l'*Omladina*, ou bien d'aller en exil.

Le prince Nicolas du Monténégro subit la même influence; lui, comme le prince Milan, est terrorisé par le parti révolutionnaire, qui l'empêche d'écouter les conseils de la diplomatie russe et autrichienne et qui, à plus forte raison, se joue des conférences de Berlin.

SUICIDE A MARSEILLE.—Marseille, 26 mai, 8 h. 40.—Un douloureux événement a jeté la consternation, ce matin, dans la ville et à la Bourse. M. Alexis Estrangin, directeur du Crédit Agricole, représentant du Crédit Foncier à Marseille, s'est brûlé la cervelle cette nuit. On se perd en conjectures sur les motifs.

Appartenant à l'une des familles les plus honorables de la ville, M. Alexis Estrangin avait succédé à son père dans la position qu'il occupait. Il était marié à une Anglaise qu'il avait connue à Odessa; il était père de famille et âgé d'une quarantaine d'années.

Chef du parti républicain-centre-gauche de Marseille, dont les idées sont représentées par le *Sémaphore*, il avait été désigné par M. Thiers pour le fait suivant :

A la fin d'octobre 1870, les Civiques de ... se maintenaient à la préfecture des Bouches-du-Rhône de leur chef Esquiros. Le poète Adolphe Carcassonne avait envahi l'Hôtel-de-Ville et avait proclamé la Commune révolutionnaire (*sic*), fait pour lequel il n'a jamais été poursuivi. Le 2 novembre au soir, les civiques firent une décharge sur les promeneurs inoffensifs des allées de Meilhan. M. Estrangin qui se rendait à son poste de garde national, fut blessé à l'épaule, porta plusieurs mois le bras en écharpe, reçut des dommages-intérêts et la décoration.

—2 mai 10 h. s.—Le suicide de M. Estrangin a produit une impression de douloureuse stupeur. La victime était très sympathique.

Après avoir écrit à sa femme une lettre où il lui demandait pardon, M. Estrangin est descendu dans le sous-sol armé d'un pistolet et d'un revolver. La capsule du pistolet ayant éclaté seule, le coup a raté. Alors le malheureux s'est appliqué le revolver sur la tempe droite et s'est fait sauter le crâne.

Le compte-courant de M. Estrangin est, dit-on, débiteur de 1,600,000 francs. L'administration centrale a avisé l'inspecteur en mission qu'elle envoyait un délégué avec des pouvoirs pour gérer l'agence. On règle les comptes à raison de 500 francs par client; demain matin, après midi, le service régulier prendra son cours.

—L'hôtel Pontalba, mis en vente hier, à l'audience des criées de la Seine, au Palais de Justice, au prix de 4 millions, a été adjugé à M. Arthur de Rothschild, sur une seule enchère de 50 francs ajoutée à la mise à prix.

—Il vient d'arriver au Crotoy, à l'embouchure de la Somme, un charmant yacht de plaisance jaugeant à peine vingt-deux tonneaux, portant le nom de *Saint-Michel*. Ce bateau possède des qualités nautiques de premier ordre; il peut résister au mauvais temps et file autant que les meilleurs marcheurs sortis de l'île de Wight.

Le *Saint-Michel* appartient à notre ami M. Jules Verne, qui, on le sait, a écrit la plupart de ses intéressants ouvrages à bord d'un frêle navire monté par un équipage de quelques hommes.

PAN HANDLE AND PENNSYLVANIA RAIL ROAD.—Les voyageurs qui prendront cette route pour aller à l'Exposition de Philadelphie ou à New-York n'auront à changer de wagon qu'une seule fois. Ils jouiront en outre d'avantages qu'ils apprécieront à leur juste valeur s'ils ont voyagé sur d'autres routes. Impossible d'être entouré de plus de confort. La voie est parfaitement construite et on y roule sans cahots. Quant à la sécurité, elle est complète. Le prix du passage de la Nlle-Orléans à New-York a été diminué de $7; il n'est plus que de $40 50. Le Pan Handle and Pennsylvania Rail Road est la route par excellence pour aller à la Grande Exposition de Philadelphie : le train traverse Fairmount Park et débarque pour ainsi dire les voyageurs à la porte du Main Building. Ces derniers, en mettant pied à terre, n'ont que quelques pas à faire pour arriver aux hôtels de première classe qui ont été construits sur le terrain de l'Exposition. N'oublions pas d'ajouter que la ligne dont il s'agit traverse d'admirables paysages, de sorte que les voyageurs n'ont pas le temps de s'ennuyer.

☞ Vêtements de voyage—Dusters—Ulsters—et Suitings, à des prix populaires, chez M. L. Byrne & Co., 163 rue du Canal.

ASSESSMENT NOS 231 et 232.—Voyez la colonne des annonces spéciales. Mort de J. G. Monroe et Henry Garner, payable au bureau de la "Mutual Aid & Benevolent Life Insurance Association," No 19 rue du Camp.

Le Comité Congressionnel d'enquête.

Séance du samedi, 10 juin.

Le comité se réunit à 10 heures et demie. Le premier témoin appelé est le

Capitaine HENRY J. BRINKER.

J'habite, dit-il, la Nlle-Orléans, et suis agent de propriétaires de bateaux à vapeur. Je me souviens du jugement des prisonniers de la paroisse Grant. J'étais, à l'époque, capitaine du Marie Louise, qui faisait le service de la Rivière Rouge à la Nlle-Orléans. Je transportai des témoins ici. Je conclus, à cet effet, un marché avec Mc Mickle qui était venu assigner les témoins. Je m'engageai à transporter ces derniers et à donner une commission de deux piastres par tête à Mc Mickle, qui était député du marshal. Les témoins étaient au nombre de quarante. Mon commis toucha le montant du passage au bureau du marshal et remit à Mc Mickle $30 de commission. Je transportai d'autres témoins, mais je n'avais pas conclu d'arrangements avec le député du marshal. Le prix du passage était de $12. Les témoins payèrent chacun $10, de leurs poches.

Je fis le marché moi-même avec McMickle; je ne me rappelle pas si c'est lui qui me le proposa. Je n'exige rien de plus que le prix ordinaire. La somme que je donnai à McMickle, comme commission, provenait du prix habituel du passage.

LAFAYETTE N. LANE.

Je fus arrêté le 21 octobre 1874, par un député du marshal des Etats-Unis, en vertu d'un ordre lancé par Mr Woolfley, commissaire des Etats-Unis. Je fus arrêté à mon moulin de coton, à la tombée de la nuit; j'invitai le marshal à souper. Je quittai ma demeure à 10 heures du soir; on me garda au champ durant plus d'une semaine. Je fus ensuite livré au shérif qui me garda prisonnier jusqu'après l'élection. On m'offrit alors de me relâcher sur ma propre reconnaissance; je m'y refusai. Je donnai un cautionnement et vins ici avec l'espoir d'être jugé immédiatement. Je ne fus pas jugé: je ne fus pas confronté avec l'avocat de district. Je n'ai jamais été jugé. J'ignore si la poursuite a été abandonnée.

J'étais accusé de conspiration et du meurtre de six hommes à Coushatta. Je connais les noms des individus qui ont fait les affidavits, ce sont Hy. Smith et Van Duden. D'autres citoyens furent arrêtés en même temps que moi, juste la veille de l'élection. Ces arrestations créèrent une panique dans les paroisses.

Je me trouvai à la Nouvelle-Orléans à l'époque de l'affaire de Coushatta.

(Le témoin nomme beaucoup de personnes qui l'ont vu en ville à l'époque.)

Tous ceux qui furent arrêtés en même temps que moi étaient accusés de conspiration et de meurtre. Le marshal me dit qu'il avait des mandats pour l'arrestation de deux cents personnes. Je demeure à cinquante milles de l'endroit où les meurtres ont été commis.

Réponse à Mr Conger.—Aucun des citoyens arrêtés pour ces prétendus assassinats n'a été jugé.

Réponse à Mr Gibson.—Je ne sais point, personnellement, s'il a jamais été commis de meurtres là.

MR. CAIUS CESAR ANTOINE.

lieutenant-gouverneur de l'Etat. J'étais caution de Lowell. Mr. G. L. Smith, ancien membre du Congrès, m'engagea à débourser ma part tout de suite. Avant que je m'y fusse décidé, Kellogg reçut une traite à vue tirée par Morey; il pensa que cela regardait les cautions de Lowell et refusa de donner la somme. Je pris la traite; cela se passait après l'arrangement que j'avais conclu avec Smith. Je ne sache pas que Smith ait jamais payé quelque chose pour moi. La traite fut payée en banque et portée au crédit de Kellogg.

ROBERT BROWN.

Je demeure dans la paroisse St-Bernard. J'ignorais avoir été assessé pour une certaine taxe de revenu; un nommé Smith, député du percepteur, me réclama l'impôt; je refusai de l'acquitter et d'acquitter des frais, que je croyais excessifs. J'écrivis au secrétaire Bristow, celui-ci me référa au commissaire Pratt.

(Le témoin produit une lettre dans laquelle le département décide que la taxe est due parce que le témoin a vendu des liqueurs à ses employés, mais que la pénalité réclamée par l'officier n'est pas due).

Réponse à Mr Conger—Je devais en réalité de $50 à $60, j'en payai $75; on en exigeait $115. Le commissaire Pratt me fit rendre justice immédiatement. Les officiers me répondirent, quand je leur montrai la lettre de M. Pratt, que ce dernier venait d'entrer en fonctions et ne comprenait rien à ses devoirs. Les frais étaient 50 pour cent de pénalité, cinq pour cent sur la licence et la pénalité, un pour cent d'intérêt par mois sur le tout, le "mileage" et l'avis.

MR RICHARD BUCKNER.

Je reconnais Mr Lane; il était avec moi à la convention de Baton Rouge, le 24 août 1874.

MR JOHN CLARK,

propriétaire de fonderie. Je proposais de faire la corniche en fer de la douane pour $35,000. Les propositions devaient être soumises à une certaine date, à midi. Le lendemain matin, J. Hale Sypher, membre du Congrès, vint à mon établissement et renoua connaissance avec moi. Il me dit qu'il y avait huit ou neuf propositions de différentes fonderies des Etats-Unis; que la mienne était la moins élevée de toutes; que si je lui permettais de la porter à $7000 de plus il me ferait avoir le contrat, attendu qu'il était bien avec le département à Washington; que cette somme reviendrait aux gens de la Douane. Je retirai la proposition et la modifiai; mon commis m'accompagnait.

Sypher ajouta que le capitaine Morse était informé de tout cela, mais ici, à l'hôtel St. Charles, il me dit que le capitaine Morse ne savait rien de la transaction. Je soupçonnai de quelque friponnerie. L'autre Sypher me montra une dépêche qui m'ordonnait d'aller de l'avant, de commencer les travaux. Je me rendis à la Douane, avec mes cautions, pour signer le contrat, auquel étaient annexés les plans et les cahiers des charges. Je signai et mes hommes se mirent à la besogne. Le lendemain, A. J. Sypher vint me dire que son frère l'avait autorisé à me demander $2000; je lui refusai. Il s'écria qu'il annulerait le contrat; je lui répondis de faire ce que bon lui semblerait. Quelques jours plus tard, Sypher me présenta un nouveau cahier des charges; je l'informai que les additions seraient en proportion du poids. Je rencontrai le capitaine Morse et lui parlai des tracasseries dont on m'accablait, de la tentative de m'enlever le contrat. Le capitaine me dit que ma proposition portait $41,000, je lui répondis qu'elle portait $35,000; il me donna un démenti et quand je lui signifiai qu'il fallait qu'il retirât ces paroles, il se calma. Quelques jours plus tard je reçus de Washington la nouvelle que ma proposition était rejetée.

J'avais signé le contrat et le cahier des charges. J'avais dépensé $300 en bois de charpente et en modèles. A. J. Sypher m'avait averti que si je ne lui comptais pas $2000 sur-le-champ, il annulerait le contrat. Je ne me souviens pas d'avoir signé des duplicata du contrat, mais je suis convaincu de n'en avoir jamais reçu une copie. J'ai honte d'avoir permis à Sypher de me faire une semblable proposition. Je n'aurais jamais dû l'autoriser à retirer mon enchère. Je l'ai fait parce qu'il me persuada que je n'obtiendrais pas le contrat si je ne lui accordais pas la commission.

R. H. MARR.

Je connais Mr Lane depuis plus de vingt ans. La convention démocrate s'assembla à Baton Rouge le 24 octobre; elle s'ajourna le 25 à la nuit, et plusieurs membres, parmi lesquels se trouvait Mr Lane, vinrent à la Nlle-Orléans par le bateau à vapeur Gov. Allen. Je le rencontrai ici plusieurs jours après notre arrivée. Je me rappelle vaguement qu'il était à la Nlle-Orléans quand on y reçut les premières dépêches au sujet de l'affaire Coushatta.

Mr Lane a fait des achats ici; les dates indiqueraient l'époque où il était en ville.

JOS. J. DODD

était commis à bord du bateau à vapeur "Marie Louise" en 1872. Ce bateau faisait le trajet de la Nouvelle-Orléans à la Rivière Rouge. Le témoin a eu comme passagers à son bord cent témoins cités pour l'affaire de la paroisse Grant, qui lui ont donné chacun un mandat sur le marshal des Etats-Unis. Il a été payé dans le bureau du marshal, à raison de huit à dix piastres par tête, à la condition qu'il accorderait deux piastres par tête au marshal.

Il n'y avait pas de député marshal à bord, mais il y avait un marshal des Etats-Unis, Mr. McMickle.

Mr. New, membre démocrate du comité, déclare alors qu'il ne poussera pas l'enquête plus loin, car il ne veut pas incriminer un homme qui est mort.

Après avoir subi un contre-examen dirigé par Mr Conger, membre républicain du comité, dans lequel le témoin répète en substance ce qu'il a été dit, il est congédié, en promettant à Mr New de chercher dans ses livres pour s'assurer du montant exact qui lui a été payé par témoin, pour leur transfert de la paroisse Grant à la Nlle-Orléans, à bord du bateau à vapeur "Marie Louise".

Mr Reilly, membre démocrate du comité, se lève alors et fait la motion que l'honorable R. L. Gibson, président du comité d'enquête, prenne quelque mesure pour contraindre le collecteur et le député collecteur du port de faire parvenir au comité les documents qui lui ont été demandés.

Il dit que l'ordre du comité n'ayant pas été obéi, il faut aviser aux moyens à employer pour contraindre à l'obéissance le collecteur et son député.

Mr New, membre démocrate du comité, suggère que le même assistant-sergent-d'armes, Mr Russell, qui est allé la veille à la Douane pour demander ces documents, soit requis d'y retourner immédiatement, pour s'assurer si le collecteur et son député ont quelque excuse à offrir, et s'ils sont disposés à obéir au mandat du comité.

Mr Conger, membre républicain du comité, déclare que l'on disait Mr Casey malade hier.

Mr Gibson, président du comité, dit que l'on a vu Mr Casey, hier soir, à la Douane, en parfaite santé.

Mr. Reilly dit que pour trancher la question, il fera la motion suivante :

Que le sergent-d'armes, Mr. Barr, soit requis de servir un *subpœna* directement sur Mr. Casey et son député, exigeant que les documents demandés soient produits immédiatement.

La motion est secondée par Mr. Conger et elle est finalement adoptée.

Le comité entre alors en séance exécutive pendant trois-quarts d'heure.

WILLIAM FINNIGAN

est le premier témoin appelé. Il demeure à la Nouvelle-Orléans et est employé à la Douane depuis 1871. Il reçoit $1500 par an.

A Mr Gibson—Je n'ai rien payé à personne pour obtenir mon emploi et pour le conserver. Je n'ai jamais rien donné à aucun officier de la Douane.

M. Gibson — Je comprends alors que vous niez sous serment avoir dit à personne que vous aviez payé pour obtenir votre emploi et pour le conserver.

Le témoin—Oui, monsieur, je le nie positivement.

Mr Gibson—C'est tout ce que j'ai à vous demander.

Mr Reilly—Avez-vous prêté de l'argent à des employés de la Douane.

Le témoin—J'ai prêté de l'argent à des employés subalternes, mais jamais à mes supérieurs.

JOHN J. FLATOW

a été employé à la Douane depuis 1872;—n'a jamais su que son nom avait été mis sur le Post Roll.—Il est le propriétaire du café connu sous le nom de "Rose Bud."

A Mr Reilly.—J'ai pris part à la campagne électorale de 1872, mais je n'ai pas reçu d'argent.—Je ne sais pas si aucun membre du club auquel j'appartiens a reçu de l'argent.

Le témoin est celui que Mc Govern a désigné la veille comme ayant reçu de l'argent pour cabaler pendant la campagne électorale.

Mr Reilly demande au témoin si personne ne lui a parlé relativement à son témoignage devant le comité.—Le témoin répond d'abord que non, puis il finit par dire que Mr Sheldon lui en a touché deux mots.

GEORGE P. WRIGHT

Est employé dans le département de la poste, comme surintendant des facteurs. Il a été nommé par Mr Ringgold en 1873 et reçoit $125 par mois. Il était employé d'abord à la Douane et a été destitué.

A Mr Gibson—Il a découvert une seule fraude dans le département des facteurs de lettres. Une lettre chargée et enregistrée a été volée il y a quelque temps. Le témoin en a averti l'agent spécial du gouvernement. Le coupable a été jugé et condamné à passer six mois à la prison de Paroisse.

A Mr Conger—Il ne sait pas si c'est parce qu'il a été témoin d'une fraude, en présence de l'agent Kinsella, qu'il a été congédié de la Douane.

Sur motion de Mr Darrall, le comité s'ajourne alors à dix heures du matin lundi.

Le comité partira pour les jetées cette après-midi, sur le steamer "Julia," avec MM. Vance et Woodburn, membres du sous-comité de Coushatta qui sont de retour à la Nlle-Orléans depuis vendredi soir.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Accusés de conspiration pour frauder le gouvernement.

Les témoignages entendus devant le comité congressionnel d'enquête établissent que messieurs Kursheedt et Bienvenu, et leur contre-maître, J. J. Hannon, s'étaient entendus avec des officiers de la Douane, ou avaient simplement servi d'intermédiaires à ceux-ci, pour frauder le gouvernement, en déduisant chaque mois à peu près un tiers du salaire des ouvriers employés par eux pour des travaux de construction à la Douane.

E. J. Kursheedt, J. G. Bienvenu et J. J. Hannon ont donc été arrêtés hier matin par un député-marshal et mis sous caution de $5,000 chacun.

Mr James Casey et le comité.

Le beau-frère du général Grant est peu disposé, paraît-il, à produire certains documents que le comité congressionnel lui a demandés depuis vendredi dernier. Il a essayé de gagner du temps, tout d'abord, en faisant dire par son député qu'il était malade et alité; mais l'excuse est mauvaise car on l'a vu le soir même à la Douane.

Si Mr Casey ne se décide pas promptement, il est probable que le comité d'enquête le traitera comme on a traité à Washington le notoire Kilbourne.

Le sous-comité de Coushatta.

Le sous-comité d'enquête, composé de MM. Vance, démocrate, de l'Ohio, et Woodburn, républicain, de Nevada, qui est parti pour Coushatta au commencement de la semaine est de retour à la Nouvelle-Orléans depuis hier matin.

Le comité n'a pas encore publié son rapport, mais nous apprenons de M. Vance, que trente-quatre témoins ont été entendus et qu'il a été prouvé, par leurs déclarations, que la tentative d'assassinat dirigée contre le sénateur Twitchell est le fait de certains individus qui sont les ennemis personnels de Twitchell, et ne peut pas être mise à la charge des démocrates et des conservateurs de Coushatta.

M. Vance dit aussi que le comité a trouvé que les meilleures relations existaient entre les blancs et les noirs dans la paroisse Rivière-Rouge.

L'enregistrement dans le Second et le Troisième District.

Notre reporter a fait une tournée hier après-midi dans le second et le troisième district, afin de s'assurer si l'enregistrement des démocrates dans les différents wards *marchait*, comme on dit vulgairement.

Voici les chiffres qu'il nous a rapportés :

5ème ward 613 noms enregistrés.
6ème ward 605 noms enregistrés.
7ème ward 702 noms enregistrés.
8ème ward 623 noms enregistrés.

Nous n'avons pas de renseignements exacts relativement au 4ème et au 9ème ward, mais nous savons qu'un bureau d'enregistrement est ouvert dans chacun de ces wards.

Nous exhortons de nouveau tous les bons citoyens à se faire enregistrer sans retard.

Départ de Wm. P. Kellogg.

M. Kellogg, qui a été choisi comme délégué pour représenter l'Etat en général à la convention nationale de Cincinnati, a quitté la ville depuis avant hier, abandonnant les rênes du gouvernement à son lieutenant Antoine.

Le *de facto* n'a pas fait promulguer encore l'acte abolissant la cour Supérieure de District, qu'il a signé, dit-on. Il n'a pas signé non plus l'arrêt de mort des quatre criminels qui attendent à la prison de paroisse la mise à exécution de leur sentence.

Clôture de la Cour de District des E.-U.

La Cour de District des Etats-Unis s'est ajournée hier matin pour les vacances d'été. Le juge Billings a décidé plusieurs procès d'amirauté.

Il est parti hier après-midi à cinq heures pour le Connecticut.

L'homicide Childs.

Eugène Fourot, qui a tué un homme de couleur nommé David Childs, le 30 mai dernier, a comparu devant la Cour municipale du Second District, juge Staes, pour subir un examen préliminaire. Après avoir entendu les mêmes témoins qui ont été appelés lors de l'enquête du coroner, les magistrat a déchargé l'accusé, attendu qu'il a été prouvé que Fourot se trouvait placé dans un cas de légitime défense.

Echange de coups de cravache.

On rapporte que vendredi soir deux jeunes gens se sont rencontrés rue Joséphine, entre Rousseau et Tchoupitoulas et se sont assaillis mutuellement à coups de cravache. L'un des personnages finissant par se lasser de ce genre de combat, a tiré un revolver de sa poche et a fait feu sur son adversaire, sans l'atteindre heureusement. Tous les deux alors, d'un commun accord, ont pris la poudre d'escampette pour éviter d'être arrêtés.

Corps trouvé.

On a trouvé hier matin, flottant dans le fleuve, au pied de la rue Peters, le corps d'un homme de couleur inconnu.

Le coroner a été notifié et fera une enquête.

Accident.

Un jeune garçon âgé de quinze ans et nommé Joseph Bucksell, s'est noyé accidentellement, hier, en se baignant dans le Nouveau Bassin, près de la rue des Remparts. Le corps a été recouvré.

Montre et chaîne retrouvées.

L'agent de police spécial G. J. Schreiber après maintes perquisitions, a réussi à retrouver hier, dans une boutique de prêts sur gages, dans le Troisième District, une chaîne et une montre en or, volées la veille, à la résidence de Mr Ramos, 79 rue St-Philippe.

TEMPERATURE.—10 Juin 1876.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Farenheit.	Centigrade.
6 du matin	75	24
Midi	80	31
3 P. M	90	32
6 P. M	82	28

LA ROUTE DE LOUISVILLE—Nous croyons devoir rappeler aux voyageurs que la ligne par excellence, pour quiconque veut éviter la fatigue et jouir d'un véritable confort, est celle du Louisville and Great Southern Railway. C'est la meilleure route pour se rendre à l'Exposition de Philadelphie et à New-York. Il n'y a point de changement de wagons d'ici à Cincinnati, et l'on n'en change qu'une seule fois entre la Nouvelle-Orléans et New-York. Le prix du passage a été réduit à $40 50: la diminution est de $7. Sur la route se trouve la célèbre *Mammoth Cave* du Kentucky que l'on peut visiter. Nous ne mentionnerons que pour mémoire d'admirables points de vue et nombre de curiosités. Pour de plus amples renseignements nous référerons le lecteur au capitaine Joseph H. Smith, au bureau du chemin de fer, coin Camp et Commune.

CHEMIN DE FER DE MOBILE.—Le train d'agrément pour les villes de bains sera inauguré lundi, le 19 du courant. Il partira à 3 heures et quart de l'après-midi et arrivera à 9 heures 20 minutes du matin.

Voici le moment. Si vous avez besoin de chaussures profitez de l'occasion que vous offre le Magasin Rouge, coin Royale et Dumaine.

EPARGNE DE TEMPS SUR LE CHEMIN DE JACKSON—Le vieux chemin de fer du New-Orleans, St-Louis et Chicago a achevé la plus grande partie de ses travaux de reconstruction sur cette ligne favorite et le résultat est qu'il a sauvé du temps en fixant les départs de la gare à 5 heures et demie du soir à partir de lundi prochain, au lieu de 4 heures comme auparavant. La compagnie a aussi réduit le prix pour aller d'ici à New York à $40.50, ce qui fait une diminution de 7 piastres pour tout un billet régulier.

Il faut se rappeler que par cette grande ligne de Jackson, il n'y a pas de changement de chars jusqu'à Cincinnati ou St-Louis et qu'un seul changement pour aller au Centenaire, au Parc de Fairmount, Philadelphie, et qu'un changement pour aller à New York, Baltimore et Washington. Les vieux patrons de cette ligne, qui l'ont parcourue dernièrement disent sans hésiter qu'elle est dans un ordre parfait et qu'elle possède beaucoup d'avantages pour le confort des voyageurs, avantages qui ne sauraient qu'être fort appréciés par le public. Cette épargne de temps par le chemin de Jackson sera fort utile aux gens d'affaires qui auront ainsi plus de temps à leur consacrer, et les voyageurs de Galveston auront amplement le temps de faire connexion pour tous les points. Un autre grand avantage sera l'arrivée de la malle des Etats-Unis à 10 heures du matin au lieu de midi et demi comme par le passé.

VENTE A GRAND SACRIFICE.—Les deux magasins Danziger, l'un rue du Canal 203 et l'autre rue Royale 228 et 230, au coin de la rue St. Philippe, sont véritablement des magasins de ressources pour les dames en général. Elles peuvent y acheter à bon marché des articles d'une variété extrême et d'une parfaite nouveauté. Bon marché, ce n'est pas assez dire. Les ventes se font chez Danziger à de grands sacrifices que lui permettent de subir ses vastes relations avec les maisons de New-York et de l'étranger. Il sait acheter—ce qui lui permet de vendre à des prix d'une modicité extraordinaire. En ce moment, la maison Danziger se distingue plus que jamais. Nous engageons les dames à lui faire une visite, sans craindre d'avoir à regretter une perte de temps.

PIANOS.—Mr Louis Grunewald 14, 16, 18, 20 et 22 rue Baronne, annonce que pendant les mois d'été il donnera de grandes facilités pour l'acquisition de ses pianos. On sait qu'il est à même d'offrir ces facilités par ses rapports continus avec les premières fabriques du monde. Mr Grunewald est le seul agent de vente des maisons Pleyel, Wolff & Co., de Paris et des maisons Steinway, Knabe, Haines pour les pianos, et de Prince & Co., et Christopher de Paris pour les orgues. En s'adressant à lui, on est sûr d'avoir des instruments venant réellement de ces fabriques célèbres.

CHEMISES FRANÇAISES.—Beaucoup de personnes ne pouvant trouver de chemises toutes faites à leur convenance, se faisaient faire des chemises sur mesure à Paris. Elles n'auront plus besoin d'aller aussi loin, car elles seront aussi bien servies et plus promptement en s'adressant à la maison Guébié et Nippert qui a établi à la Nouvelle-Orléans un atelier de chemiserie, sous la direction de madame Guébié, et où le travail est exécuté avec autant de correction et d'élégance que chez les meilleurs chemisiers parisiens. Madame Guébié se chargera également des commandes de drapeaux, bannières et autres ornements. Nous appelons l'attention sur l'annonce de la maison Guébié et Nippert.

MARCHÉS EXCEPTIONNELS.—En parcourant les colonnes de l'*Abeille*, on y trouvera un avis de la maison Pepin et Broussard, 158 rue du Canal, coin Baronne, annonçant à ses clientes et aux dames en général, qu'elle offrira, dès demain, des marchés exceptionnels en marchandises de blanc, telles que: Victoria Lawns, nansous, organdies, toiles françaises, etc., achetés aux encans de New York. Voir l'avis pour plus amples détails.

☞ Soixante heures et onze minutes entre la Nouvelle-Orléans et New York, par le chemin de fer de Mobile, la grande route directe de combinaison entre Matamore, Galveston, la Nouvelle-Orléans, Washington, Philadelphie, New York et Boston, qui apporte la malle rapide des Etats-Unis et Grand Express du Sud.

Norman C. Jones, l'agent-général, donnera de plus amples informations positives sur les avantages qu'offre cette grande route nationale, à son bureau, sous l'Hôtel St-Charles.

PIANOS PLEYEL, CHICKERING, ETC.—Nous signalons à l'attention des familles, l'annonce de M. Philipp Werlein, rue Baronne, Nos 80, 82 et 90. On verra que ce marchand importe des plus grandes fabriques d'Europe les pianos les plus célèbres et les plus réputés, tels que Pleyel, Chickering, Hardman, Siegler et autres. Pour les prix qui sont les plus modérés de la ville, et les conditions de vente, s'adresser au magasin dont l'adresse est indiquée plus haut.

VENTE AU RABAIS POUR CAUSE DE LIQUIDATION.— Le "Crescent Store," rue Bourbon 17, entre les rues Canal et Douane, offre à 25 0/0 au-dessous du prix coûtant tout son stock de marchandises sèches pour cause de liquidation. Cette vente à grand rabais commencera à partir de lundi 5 du courant. Le magasin est à louer et les installations sont à vendre. Voyez l'annonce.

EAUX DE BLADON, ALABAMA.—On verra par un avis inséré plus loin que le fameux établissement pour les visiteurs aux eaux de Bladon, est ouvert depuis le 1er juin. Ces eaux sont devenues justement célèbres, car elles guérissent quantité de maux invétérés. Il est facile d'y arriver maintenant par le chemin de Mobile dont les trains de mercredi et samedi matin arrivent à temps pour le bateau de 5 heures qui va aux sources le même jour. La pension y est à fort bon marché. L'eau de Bladon se vend ici chez MM. Isaac, Seixas & Co., rue du Canal, 48 et 50.

MACHINE POUR LE RIZ.—Nous appelons l'attention des planteurs de riz sur l'annonce que MM. Stauffer, Macready & Co., publient aujourd'hui dans nos colonnes. Ces machines ont été grandement améliorées et sont tout à fait supérieures. La même maison, rue du Canal 71, vend aussi des machines à vapeur portatives.

GRANDE BAISSE DE PRIX.—Le Magasin Rouge, au coin des rues Royale et Dumaine, annonce une grande réduction dans le prix de ses chaussures. Comme ces prix étaient déjà très modérés nous présumons que la baisse est réellement énorme et nous engageons le public à profiter de cette occasion extraordinaire de bon marché. L'assortiment du Magasin Rouge est fort riche et l'on est sûr d'y trouver les chaussures qu'on préfère.

LA STATURE HUMAINE.—La *Revue d'anthropologie* nous fait connaître les limites extrêmes de la stature humaine: le sujet ne manque certainement pas d'intérêt.

Suivant Villermé, la stature humaine varie de 1 m. 462 à 1 m. 787, ce qui est bien près de la vérité et donne une moyenne intermédiaire de 1 m. 625; si l'on se guide sur la liste publiée par M. Weisbach dans le volume de la *Novara*, cet intermédiaire exact serait de 1 m. 610.

Si l'on prend les extrêmes individuels connus, qui sont de 43 centimètres chez un nain que citent Birch et Buffon, et de 2 m. 83 chez un Finlandais dont parle M. Sappey, elle serait de 1 m. 630. Enfin, en s'adressant au million et au quart de soldats de l'Amérique du Nord sur lesquels M. Gould a fait son immense travail, soldats dont le maximum et le minimum sont respectivement de 1 m. 016 et de 2 m. 095, cette moyenne serait de 1 m. 155, plus faible que précédemment. Mais les cas extrêmes peuvent être regardés comme anormaux.

En fait de petitesse, la place d'honneur est aux Boschimans de l'Afrique du Sud. Chez eux, la moyenne générale de l'un et de l'autre sexe est au-dessous de 1 m. 400.

Quelle est, d'autre part, la race de plus haute stature. Les Norwégiens en Europe, les Cafres dans l'Afrique du Sud, certains des Indiens de l'Amérique du Nord, les Polynésiens et les Patagons sont sur les rangs. Mais la lutte se renferme plutôt entre ces deux derniers.

Tout en reconnaissant que la taille moyenne entre les deux extrêmes, présentée à la fois par les individus et par les moyennes de race, est de 1 m. 600, sinon même un peu au-dessous, on propose donc d'adopter le terme de 1 m. 650 comme le point central à partir duquel devront diverger les divisions pour la stature.

Ce terme a l'avantage de répondre à notre taille moyenne en France.

PHILADELPHIE.

Philadelphie, 9—L'association médicale a passé une résolution portant que les membres de la profession, qui favorisent de quelque manière que ce soit la graduation d'étudiantes en systèmes irréguliers ou exclusifs de médecine, sont regardés comme violant l'esprit de l'éthique de l'association médicale américaine.

DEPECHES Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles Européennes.

FRANCE.

Paris, 9.—On a reçu ici la nouvelle que parmi les insurgés, les uns acceptent l'armistice et les autres la refusent.

RUSSIE.

St. Petersbourg, 9—On dit semi-officiellement que les représentants de la Russie en Servie et dans le Monténégro ont reçu de nouveau l'ordre d'user de leur influence pour empêcher aucune démonstration belliqueuse. Assurance a été donnée en même temps que la Russie veillerait à ce que la Porte donnât des garanties réelles pour l'application des réformes.

ESPAGNE.

Madrid, 9—Quatre-vingts sénateurs sont en faveur de l'amendement pour la suppression totale des privilèges dont ont joui jusqu'ici les provinces de la Biscaye et de la Navarre.

TURQUIE.

Constantinople, 9.—La Porte a fait demander courtoisement à la Servie l'explication de ses armements. Cette demande n'est pas formulée d'une manière menaçante ou comme un ultimatum.

ANGLETERRE.

Londres, 10.—Il est certain que le gouvernement ne demandera pas de nouveau que Winslow soit détenu plus longtemps; il sera soit mis en liberté, soit rendu.

CUBE.

Havane, 9—Santos & Co, marchands de sucre et de mélasse à Matamore, ont fait faillite.

CANADA.

Toronto, 10—De faux billets de 5 s. sur la Banque Anglaise de l'Amérique du Nord sont en circulation.

Montréal, 10.—Les cochons meurent par centaines à Outremont d'un mal de pied et de gueule.

WASHINGTON.

Washington, 10.—La majorité du comité des élections favorise l'admission d'Abbott et l'exclusion de Frost, du 4e district du Mass. Le rapport de minorité est pour Frost, républicain.

Le sous-comité, dans l'affaire de Platte contre Goode, fera probablement son rapport lundi. La majorité est pour Goode.

Le comité des dépenses du département de la guerre est d'accord pour rapporter, sans dissentiment, que les charges portées par Harney contre l'orateur Kerr sont fausses. Cela est regardé comme un cas d'impudent et audacieux parjure.

Washington, 10—On fait généralement des commentaires sur la conduite de Mr. Cox, hier, comme président. Il n'a pu contrôler le bouillonnement de Mr. Blaine qui a tenu la Chambre en confusion toute la journée, mais il a su garder son sang-froid et par de subtiles bien que légitimes décisions il a fait échouer Mr. Blaine dans chaque effort qu'il a fait pour prendre la parole.

Sénat.—Pas de quorum—ajournement

Washington, 10.—Morton dit que toute insinuation contre lui comme étant l'instigateur, par voie directe ou indirecte, de l'enquête Blaine, est fausse et infâme.

La prétendue correspondance entre Conkling et Blaine tendant à une réconciliation est officiellement contredite.

Wm J. G. Shanks, éditeur local de la *Tribune*, a témoigné que Harney lui avait dit toute l'histoire à propos de Green, depuis mardi dernier. Il n'a pas dit alors qu'il avait donné de l'argent à Kerr, mais qu'il avait obtenu la place, pour Green, de Mr Kerr en usant de son influence sociale uniquement.

Washington, 10.—Chambre.—Le bill amendant l'acte de Banqueroute, passe.

Le bill réduisant l'état-major du corps médical de l'armée, passe.

Mr Cox, président du comité de la circulation, s'étant fait remplacer au fauteuil par Mr Saylor, de l'Ohio, rapporte un bill sur la monnaie d'argent qui limite à $10,000,000 l'émission des pièces d'argent. Le bill amendé par Mr Regan, du Texas, passe sans division.

Le comité d'élection rapporte Mr Abbott, du Mass., comme ayant droit au siège contesté.

Mr Levy, de la Le., présente une résolution chargeant le comité sur les affaires de la Louisiane de faire enquête sur les outrages commis dans Ouest Feliciana, paroisse de cet Etat. Adoptée.

Dans le sous-comité judiciaire, M. Hunton a dit: M. Blaine, le comité désire que je demande de nouveau la production des lettres prises à M. Mulligan.

M. Blaine—Vous savez les raisons pour lesquelles je réclame la possession de ces lettres.

M. Hunton—Oui, monsieur.

Blaine—Je n'ai pas changé d'avis.

Mr Lawrence, membre du comité, a dit qu'il ne donnait pas son concours pour la demande des lettres.

Mr Hunton—Le comité me charge de vous demander de produire le memorandum accompagnant les lettres.

Mr Blaine—J'ai la même raison pour ne pas le produire.

Mr Hunton—Alors, je comprends que vous refusez de les remettre.

Mr Blaine—Oui monsieur.

Ajourné à lundi.

Washington, 10.—Le comité judiciaire rapportera un bill autorisant le secrétaire du Trésor à payer à tel officier de l'Etat du Texas, qui sera désigné, ce qui reste des $7,750,000 alloués aux créanciers de la ci-devant république du Texas. Le Texas aura une bagatelle au-dessus de $100,000 par ce bill.

Washington, 10.—Le bureau des phares est informé que le phare à l'île Brant, par le sud de la passe Pamlico, a brûlé le 24 mai. La lumière est conséquemment discontinuée pour le moment.

Le génl. Sherman a écrit au génl. Sheridan de laisser les trains de provisions aller aux Collines Noires pourvu qu'ils soient assez forts pour le protéger eux-mêmes.

Les probabilités électorales de Blaine.

Washington, 10—Les amis de Blaine, qui ont calculé ses chances aujourd'hui, se reconfortent avec les probabilités suivantes: 317 votes au premier ballotage, une très considérable augmentation du Missouri, de l'Alabama, Texas, Mississippi et Tennessee et probable nomination au second ballotage, et un généreux appui des autres Etats qui assureront une conclusion favorable au troisième tour.

Observations Météorologiques.

Washington, 10.—Probabilités pour les Etats du Golfe. Vents du sud-est, même temps chaud, partiellement couvert, suivi d'une hausse de baromètre et peut-être de vents du nord plus frais dans l'intérieur du sud-ouest.

OMAHA.

Omaha, 9—Le *Républican* d'Omaha contiendra demain une déclaration de J. H. Millard, de cette ville, directeur du gouvernement dans le chemin de fer de l'Union-Pacifique, relative au directeur du gouvernement Harrison et à sa part dans les accusations de Blaine.

Mr Millard dit que Mr Harrison semble avoir agi dès le début dans l'unique intérêt de Morton comme candidat à la présidence. Quand Harrison, il y a environ 3 ans, entendit parler de l'affaire du Fort Smith, il vit une occasion de favoriser Morton en faisant des allégations publiques en temps opportun, et il déclara à Millard, il y a trois ans, et l'a répété souvent depuis, que lorsque le temps viendrait, si Blaine se trouvait sur son chemin, il révélerait l'histoire des bons et tuerait Blaine.

Mr Millard dit qu'il a été récemment informé que l'intention des hommes opposés à Blaine était de garder un profond secret jusqu'à ce que la convention républicaine se réunit et de tomber sur Blaine alors de manière qu'il ne put trouver la chance de se justifier.

Quant à l'affaire du Kansas-Pacifique, Millard dit que Blaine a un témoin sur son innocence dans la personne d'un démocrate influent du Congrès, où il représente New York, qui connaît tous les faits et qui sait que Blaine n'a rien à faire avec tout cela.

Omaha, 10—Une dépêche officielle du Fort Laramie dit que 50 Indiens ont enlevé 20 chevaux ce matin. Les troupes ont été lancées à la poursuite des voleurs.

NEW-YORK.

New-York, 10—Une dépêche de St-Louis dit qu'Albert Jessup, tué dans le duel à River Bend, Colorado, jeudi, était le fils d'un gros banquier de New-York. Le duel a eu lieu sans seconds. Les deux adversaires se sont rendus paisiblement sur le terrain et se sont mis à tirer l'un sur l'autre.

La police a reçu des ordres rigoureux pour mettre en vigueur la loi du Revenu demain. Elle ouvrira de force, s'il le faut, les portes des salons où la liqueur est vendue et arrêtera les coupables. Des réserves de police se tiendront prêtes à agir en cas de trouble.

New York, 10—La compagnie du chemin de fer de la Pennsylvanie annonce une nouvelle réduction. Pour aller à Cincinnati $12, à Chicago $14, Indianapolis $13, Louisville $16, St-Louis $18 et une réduction correspondante pour aller dans tous les points de l'Ouest.

New York, 10—Le chemin d'Erie a encore réduit le prix du transport pour le fret allant à l'ouest.

New York, 10—Hier soir, seconde partie de billard, Garnier a battu Slasson.

BOSTON.

Boston, 10—Quatre vagabonds ont été arrêtés pour avoir outragé une jeune fille sur le grand chemin près d'Attleboro, Mass.

ST-LOUIS.

St-Louis, 10—Les délégations du Kansas et du Colorado ont envoyé à M. Blaine une dépêche lui donnant l'assurance de leur appui.

Une ligne de steamers avec le Brésil.

St-Louis, 10—Dans une réunion aujourd'hui de la compagnie de steamers de la vallée du Mississippi et du Brésil, on s'est décidé à agir et l'on a fait des souscriptions qui assurent le succès de l'entreprise. Les souscriptions au stock de la compagnie s'élèvent maintenant à $800,000 et des steamers adaptés au commerce entre la Nlle-Orléans et le Brésil seront prêts incessamment.

CINCINNATI.

Cincinnati, 10—Les trains arrivent foulés de monde. Tout indique que la lutte sera obstinée. W. H. Frye a nié hautement ce matin que M. Blaine retirerait son nom comme candidat ou qu'après le premier ballotage il nommera le candidat qui devrait lui succéder. Les amis de Conkling sont dans la joie et pleins de confiance.

ATLANTA.

Atlanta, 10—Plus de $500,000 en bons à 7 0/0 de l'Etat ont été vendus à une prime aujourd'hui. New York a pris plus de $200,000 et les citoyens de la Georgie ont pris la balance.

SAN FRANCISCO.

Justice sommaire.

San Francisco, 10—150 hommes armés se sont rendus à la geole de Santa Rosa, ont enlevé Thos. W. Henley accusé d'avoir tué James Rowland, citoyen notable, et l'ont pendu à un arbre.

TEMPERATURE.

Shreveport, 10—Temps clair et très chaud.

Cincinnati, 10—Temps clair et chaud.

MOUVEMENT DE BATEAUX.

Shreveport, 10—Parti, le bateau St-Mary, pour N. Orléans.

Vicksburg, 10—Descendant, le Morgan.

Memphis, 10—Descendant, Future City de Cincinnati à N. Orléans.

Cincinnati, 10—Parti, le Schenck pour N. Orléans.

MARINE.

Passe du Sud-Ouest, 10, midi—Arrivage, la goëlette américaine Amite, en 6 jours de Rustan.

Port Eads, 10, midi.—Arrivage, le steamer New Orleans à 9 heures hier soir, à Moulton. Pas de départ.

Southampton, 9—Arrivé, le Hanover.

Passe du Sud-Ouest, 10—Arrivés, le Chas. W. Lord, à 5 heures du soir, de la Havane.

Le brick américain Helen M. Rouley, en 26 jours de New-York.

Port Eads, 10, 6 heures du soir—Arrivé, le steamer Morgan, de New-York, à C. A. Whitney & Co. Pas de départs.

Marchés américains.

New York, 10—Argent facile à 2. Sterling plat. 4.88. Bons du gouvernement plats et fermes. Nouveaux 5, 117 3/8.

New-York, 10, au soir—Coton ferme; vendu 1290; Uplands 12, Orléans 12 3/16; recettes nettes 0, gross 2273; recettes nettes 1337; pas d'exportations.

A livrer ferme; vendu 24,000 comme suit: Juin 11 31/32 à 12, juillet 12 1/32 à 12 1/16, août 15 5/32, septembre 12 3/32, octobre 11 7/8 à 11 29/32, novembre 11 25/32 à 11 13/16, décembre 11 25/32 à 11 13/16, janvier 11 29/32 à 11 15/16, février 12 1/32 à 12 3/32, mars 12 5/32 à 12 3/16, avril 12 5/16 à 12 3/8, mai 12 15/32 à 12 1/2.

BULLETIN FLUVIAL.

Shreveport, 10—Rivière stationnaire.

Memphis, 10—Le fleuve a monté de 2 pouces.

Cincinnati, 10—L'Ohio n'a ici que 9 pieds 10 pouces, et baisse.

Evansville, 10—La rivière continue à baisser.

Pittsburg, 10—La rivière n'a que 2 pieds 8 pouces de profondeur et baisse toujours.

St. Louis, 10—Le fleuve a baissé de 5 pouces.

Vicksburg, 10—Le fleuve a baissé de 4 pouces aujourd'hui.

—Le *Salut public* raconte qu'un des artistes les plus sympathiques et les plus aimés du Grand-Théâtre de Lyon, a été victime, hier soir, d'un douloureux accident. On jouait *Marceau*. Au cinquième tableau a lieu un combat dans les étangs de la Meilleraie, combat représenté au naturel à grand renfort de figurants, de soldats et de chevaux. Une charge de cavalerie, conduite par le général Marceau,—M. de Montbazon—s'élançait à l'assaut d'une redoute, quand, tout à coup le cheval de cet artiste, trop vivement excité peut-être par le tumulte qui remplissait la scène s'est abattu en gravissant le "praticable" incliné qui conduit au décor représentant les fortifications ennemies et est tombé sur son cavalier.

Le cheval se redressa immédiatement, mais M. Montbazon resta étendu sur le plancher; on se précipita pour le relever et la toile tomba.

L'inquiétude était grande dans le public, qui se demandait avec anxiété quelle pouvait être la gravité de l'accident. L'entr'acte dura vingt minutes. Enfin, après des réclamations prolongées de la salle entière, qui voulait savoir ce qui se passait, le rideau fut levé, et un artiste vint annoncer que M. Montbazon s'était luxé la jambe droite.

En réalité, l'accident était beaucoup plus grave. M. Montbazon avait été transporté au foyer, et les médecins avaient reconnu que la jambe était complètement brisée, à quinze centimètres au-dessus de la cheville.

On se rappelle l'histoire du cuirassier qui venait d'hériter fr. 500,000, et à qui le notaire disait obligeamment:

"Vous savez, mon bon ami, vous êtes riche. Si vous avez besoin de quelque argent en attendant votre part de succession, ne vous gênez pas!"

Ce à quoi le brave troupier répondait naïvement:

"Eh bien! vrai, monsieur le notaire, puisque vous êtes si aimable, prêtez-moi donc cent sous.... si ça ne vous contrarie pas trop."

Une aventure analogue vient de se produire à Paris dans le faubourg Saint-Germain. La domestique de Mme D......, une bonne grosse campagnarde presque totalement illettrée, vient d'hériter de la bagatelle de un million. On lui a tout d'abord demandé sa signature pour toucher un arrérage de rentes de fr. 50,000.

Comme elle revenait de chez le tabellion munie d'une liasse de billets de banque:

"Maintenant, Rose, vous allez nous quitter?" lui a dit Mme D......"

"Oh! mon Dieu, madame, a répliqué l'opulente servante, n'ayez pas de crainte; je resterai à votre service jusqu'à ce que vous ayez trouvé quelqu'un pour me remplacer."

Et de fait, Rose qui ne parait pas se douter de l'énormité de sa fortune, a continué de servir chez sa maîtresse comme si de rien n'était.

UN BANQUIER REFAIT.—Un banquier de Paris a pour femme une joueuse enragée qui vient tous les ans à Monaco. Chaque saison coûte une centaine de mille francs au financier qui, quoique très riche, *la trouve mauvaise*.

—Pourquoi, me direz vous, monsieur n'empêche-t-il pas madame de venir s'asseoir autour du tapis vert? C'est que, pendant qu'elle est absente, il peut sans danger consacrer tout son temps au petit nez retroussé de Mlle L.... des Variétés.

—Comment faire se disait, un matin du mois de janvier, ce mari libertin mais économe, pour me débarrasser de ma femme sans qu'il m'en coûte trop? Tout à coup, poussant une exclamation joyeuse, il s'écria: J'ai trouvé.

Faisant venir dans son cabinet un de ses employés, garçon très sérieux, il lui donne les instructions suivantes:

—M. Armand, ma femme ne vous connaît pas; elle part ce soir pour Monaco. Vous prendrez le même train, et vous descendrez à son hôtel. Chaque fois qu'elle ira au Casino, vous l'y suivrez, vous vous installerez à la table qu'elle choisira, et vous jouerez toujours la couleur opposée à la sienne.

—Cela, ajouta-t-il mentalement, me coûtera quelques refaits, mais ce n'est pas une affaire. Je suis assuré contre la perte.

Un matin, le banquier trouva dans sa correspondance deux lettres de Monaco, l'une de sa femme, l'autre d'Armand.

Dans la première il lut:

Cher Eugène,

J'ai perdu les soixante mille francs que j'avais emportés. Envoyez-moi de l'argent.

NELLY X....

P. S. A propos, comment allez-vous?

Notre homme se félicita d'avoir envoyé son commis jouer contre sa femme; ce fut avec une orgueilleuse satisfaction qu'il ouvrit la lettre d'Armand.

Voici ce qu'elle contenait:

Monsieur et cher patron,

J'ai suivi les instructions que vous m'avez données, seulement je n'ai jamais autant travaillé depuis que j'ai l'honneur d'appartenir à votre maison de banque.

Madame votre épouse arrive au Casino à midi et quitte la table de jeu à minuit. Douze heures par jour sans boire ni manger, c'est roide. Cependant, je n'ai pas trop à me plaindre, j'ai gagné soixante mille francs, et comme je ne suis pas ambitieux, je m'en tiens là.

Je me rends directement à Montguyon, charmant petit bourg qui m'a vu naître, où m'attend une cousine que je vais épouser.

Sachant combien vous me portez d'intérêt, j'espère que vous voudrez bien me servir de témoin.

Des vingt mille francs que vous m'avez remis, il me reste 11,341 fr. 20 que je vous envoie en un mandat sur la Banque, la différence a été absorbée par les refaits et mes frais d'hôtel.

Agréez, etc.

ARMAND.

On voit la tête du banquier à la lecture de ces deux lettres.

EDITION HEBDOMADAIRE DE L'ABEILLE

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru, pendant la semaine, dans l'*Abeille* quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts. le numéro.

B. F. AVERY & SONS,

LOUISVILLE, KENTUCKY.

CHARRUES LÉGÈRES,

POUR TERRES À CANNES À SUCRE.

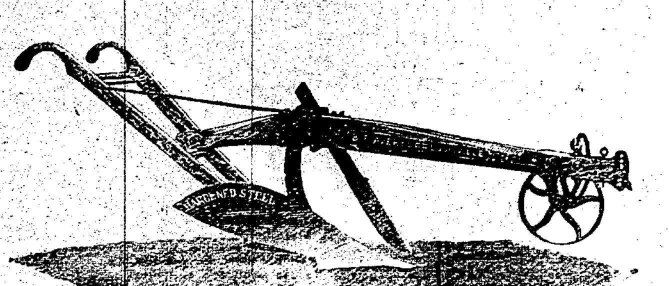

CHARRUE No 60–0, POUR TERRES A SUCRE, TRANCHANT EN ACIER DE 9 POUCES.

La réputation de ces charrues s'étend de plus en plus parmi les grands planteurs sucriers.

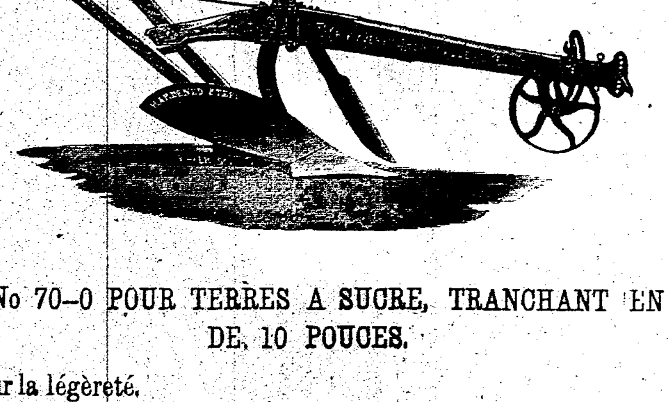

CHARRUE No 70–0 POUR TERRES A SUCRE, TRANCHANT EN ACIER DE 10 POUCES.

1. Pour la légèreté.
2. Pour la durée.
3. Pour la beauté du modèle.
4. Pour les matériaux et le travail elles ne le cèdent à aucune des Charrues employées actuellement.

CHARRUE No 80–0 POUR TERRES A SUCRE, TRANCHANT EN ACIER DE 11 POUCES.

1. Les parties sont toutes renouvelables.
2. Les extra se vendent à bas prix.
3. Les oreilles sont du meilleur acier, très polies et une lime ne peut pas les couper.
4. Un extra ou pointe détachée se vend avec chaque charrue.

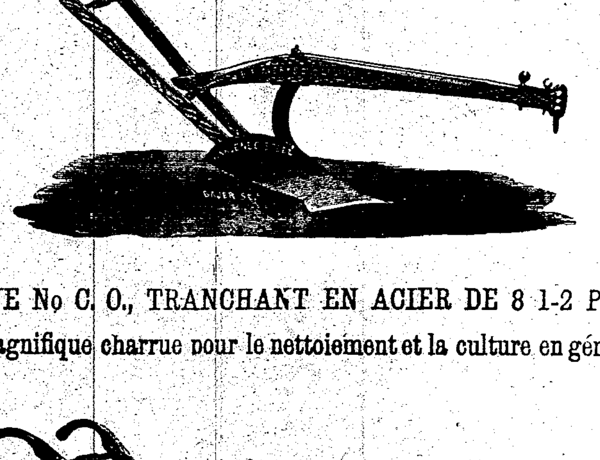

CHARRUE No C. O., TRANCHANT EN ACIER DE 8 1-2 POUCES.

C'est une magnifique charrue pour le nettoiement et la culture en général.

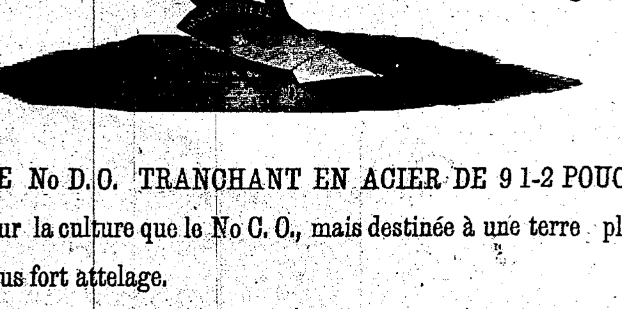

CHARRUE No D. O. TRANCHANT EN ACIER DE 9 1-2 POUCES.

Aussi bonne pour la culture que le No C. O., mais destinée à une terre plus légères et exigeant un plus fort attelage.

Ces charrues et ces extra se vendent, à la Nlle-Orléans, par

STAUFFER, MACREADY & CO.,
A. BALDWIN & CO.

ESSAI DE CHARRUES.

On peut essayer ces charrues, n'importe quand, en s'adressant au Capt. JAMES O. ABBOTT, aux soins du City Hotel, Nlle-Orléans. Le capitaine se fera toujours un plaisir d'en démontrer la supériorité.

21 mars—